

MICHEL GASBAOUI
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
D'AIX-MARSEILLE
RESIDENCE L'OREE DU BOIS BT C
AVENUE NOËL FRANCHINI
20090 AJACCIO

SIRET : 333 151 900 00011
TEL. : 04.95.20.14.82 – FAX : 04 95 22.40.23

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

**ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER
DE HAUTE CORSE**

**SIEGE SOCIAL : CLINIQUE MAYMARD, RUE MARCEL PAUL
20200 BASTIA**

**ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux membres de l'assemblée générale,

Mesdames, Messieurs,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ligue Contre le Cancer de Haute Corse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sure des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient aux membres du bureau de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi



que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe aux membres du bureau de l'association d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Ajaccio, le 25 mai 2020

Michel GASBAOUI

Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Gasbaoui', with a long horizontal line extending to the right.

Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

BILAN ACTIF LNCC

Plan/Compte	Type	01-2019 à 12-2019			01-2018 à 12-2018
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Concessions, brevets		1.268,00	364,90	903,10	
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1.268,00	364,90	903,10	
Terrains					
Constructions					
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		4.674,17	3.819,30	854,87	292,75
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4.674,17	3.819,30	854,87	292,75
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
ACTIF IMMOBILISE		5.942,17	4.184,20	1.757,97	292,75
Matières premières approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises		799,00		799,00	1.063,00
STOCKS & EN-COURS		799,00		799,00	1.063,00
AVANCES & ACOMPTES SUR COMMANDES					
Créances usagers et comptes rattachés		441,00		441,00	1.318,00
Autres créances		5.163,00		5.163,00	5.048,87
Legs & donations en cours de réalisation					
Capital souscrit, appelé, non versé					
CREANCES		5.604,00		5.604,00	6.366,87
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		308.825,91		308.825,91	280.555,26
TRESORERIE		308.825,91		308.825,91	280.555,26
ACTIF CIRCULANT		315.228,91		315.228,91	287.985,13
Charges constatées d'avance		697,27		697,27	460,44
Charges à répartir / plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF		321.868,35	4.184,20	317.684,15	288.738,32
ENGAGEMENTS RECUS					
Acceptés par les organes statutairement					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Non opposition de l'organisme de tutelle					
Assurance-vie					
Dons en nature restant à vendre					
LEGS NET A REALISER					



Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

BILAN PASSIF LNCC

Plan/Compte	Type	01-2019 à 12-2019	01-2018 à 12-2018
Fonds associatifs sans droits de reprise		0,00	0,00
Ecart de réévaluation		0,00	0,00
Fonds de Réserves Générale		200.785,78	200.785,78
Réserves statutaires ou contractuelles		0,00	0,00
Réserves réglementées		0,00	0,00
Fonds de réserves pour Missions Sociales		0,00	0,00
Report à nouveau		-28.160,29	-28.695,50
RESULTAT DE L'EXERCICE		31.579,31	535,21
Fonds associatifs avec droits de reprise		0,00	0,00
Résultats sous contrôle de tiers financ.		0,00	0,00
Subventions d'investissements		0,00	0,00
Provisions réglementées		0,00	0,00
FONDS ASSOCIATIF		204.204,80	172.625,49
Produit émissions titres participation		0,00	0,00
Avances conditionnées		0,00	0,00
AUTRES FONDS PROPRES		0,00	0,00
Provisions pour risques		0,00	0,00
Provisions pour charges		769,00	370,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		769,00	370,00
Fonds dédiés/Subvt de fonctionnement		23.450,00	19.089,31
Fonds dédiés sur autres ressources		2.117,11	2.117,11
FONDS DEDIES		25.567,11	21.206,42
Emprunts obligataires convertibles		0,00	0,00
Autres emprunts obligataires		0,00	0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit (0,00	0,00
Emprunts & dettes financières divers (3)		0,00	0,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		0,00	0,00
AVANCES & ACPT / COMMANDES EN COURS		0,00	0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés		13.776,03	17.563,75
Dettes sociales		2.988,41	3.265,86
Dettes fiscales		5.644,80	5.644,80
Dettes s/immob et cptes rattachés		0,00	0,00
Autres dettes		64.734,00	68.062,00
Legs & donations en cours de réalisation		0,00	0,00
AUTRES DETTES		87.143,24	94.536,41
DETTES		87.143,24	94.536,41
Produits constatés d'avance (1)		0,00	0,00
Ecart conversion passif		0,00	0,00
TOTAL PASSIF		317.684,15	288.738,32
ENGAGEMENTS DONNES		0,00	0,00
(1) dont à moins d'un an			
(2) concours banc. courants, soldes cr.			
(3) dont emprunts participatifs			
TOTAL GÉNÉRAL		-317.684,15	-288.738,32



Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2019	à 12-2019	01-2018	à 12-2018	Calcul
Ventes de marchandises			2.320,00		1.326,00	0,00
Production vendue biens			0,00		0,00	0,00
Production vendue services			37.909,04		33.431,95	0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION			40.229,04		34.757,95	0,00
Production stockée			0,00		0,00	0,00
Production immobilisée			0,00		0,00	0,00
PRODUCTION STOCKEE & IMMOBILISEE			0,00		0,00	0,00
Subvention d exploitation			52.220,00		50.800,00	0,00
Reprise amortissements provisions & charges			0,00		6.522,00	0,00
Transfert de charges			0,00		4.062,52	0,00
Autres produits			81.994,22		103.436,43	0,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			134.214,22		164.820,95	0,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION			174.443,26		199.578,90	0,00
Achats de marchandises			16,19		10,48	0,00
Variation de stock (marchandises)			264,00		87,60	0,00
Achats mat. prem & prest services			6.378,29		9.166,99	0,00
Variation de stock (mat.prem.approv.)			0,00		0,00	0,00
ACHATS			6.658,48		9.265,07	0,00
Services extérieurs & autres (a)			43.144,35		54.268,38	0,00
SERVICES EXTERIEURS			43.144,35		54.268,38	0,00
Impôts taxes & versements assimilés			330,82		547,87	0,00
IMPOTS TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES			330,82		547,87	0,00
Salaires & traitements			21.770,98		34.807,77	0,00
Charges sociales			4.080,78		8.134,62	0,00
FRAIS DE PERSONNEL			25.851,76		42.942,39	0,00
Dotations aux amortissements / immobilisations			348,09		580,36	0,00
Dotations provisions sur immobilisations			0,00		0,00	0,00
Dotations provisions actif circulant			0,00		0,00	0,00
Dotations provisions risques & charges			399,00		0,00	0,00
DOTATIONS AUX AMORT & PROVISIONS			747,09		580,36	0,00
Autres charges d'exploitation			62.501,67		80.462,45	0,00
AUTRES CHARGES			62.501,67		80.462,45	0,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION			139.234,17		189.066,52	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION			35.209,09		11.512,38	0,00
Produits financiers de participations			0,00		0,00	0,00
Produits val.mob. & créances actif immob			0,00		0,00	0,00
Autres intérêts produits assimilés			730,91		591,34	0,00
Reprises s/provisions & transfert de charges			0,00		0,00	0,00
Différence positive de change			0,00		0,00	0,00
Produits nets cessions val.mob.placement			0,00		0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			730,91		591,34	0,00
Dotations financières amort. provisions			0,00		0,00	0,00
Intérêts charges assimilées			0,00		0,00	0,00
Différence négative de change			0,00		0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem			0,00		0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			0,00		0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER			730,91		591,34	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			35.940,00		12.103,72	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)			0,00		552,60	0,00
Produits excep s/opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges			0,00		0,00	0,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS			0,00		552,60	0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)			0,00		21.215,80	0,00
Charges excep sur opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Dot execp amortissements et provisions			0,00		0,00	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES			0,00		21.215,80	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			0,00		-20.663,20	0,00



Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2019	à 12-2019	01-2018	à 12-2018	Calcul
Report ressources non utilisées ex antérieurs			15.759,31		30.494,69	0,00
Engagements à réaliser/ressources affectées			20.120,00		21.400,00	0,00
SOLDE DES RESSOURCES AFFECTEES			- 4.360,69		9.094,69	0,00
Participation des salariés			0,00		0,00	0,00
Impôts sur sociétés			0,00		0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			31.679,31		535,21	0,00
Resultat a corriger			0,00		0,00	0,00
Bénévolat			11.061,77		10.951,98	0,00
Prestations en nature			1.205,28		10.932,20	0,00
Dons en nature			2.218,41		1.962,27	0,00
TOTAL PRODUITS			14.485,46		23.846,45	0,00
Secours en nature			2.218,41		1.962,27	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services			1.205,28		10.932,20	0,00
Personnel bénévole			11.061,77		10.951,98	0,00
TOTAL CHARGES			14.485,46		23.846,45	0,00
EVALUATION CONTRIB VOLONTAIRES EN NATURE			0,00		0,00	0,00
(a) dont redevances sur crédit bail immobilier			0,00		0,00	0,00
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			0,00		0,00	0,00
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			0,00		- 15.571,00	0,00
(a) dont redevances sur crédit bail mobilier			0,00		0,00	0,00





COMITE DE HAUTE-CORSE

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS
POUR L'EXERCICE CLOS**

LE 31 DECEMBRE 2019

TABLE DES MATIERES

1. Faits majeurs de l'exercice	4
1.1. Principaux évènements de l'exercice.	4
1.2. Principes comptables et dérogation.	4
1.2.1. Présentation des comptes	4
1.2.2. Cadre légal de référence	4
1.2.3. Changements de méthode	4
1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation	4
1.2.3.2. Changements de méthode de présentation	4
1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation	4
1.2.4. Dérogation comptable	5
1.3. Durée et période de l'exercice comptable	5
2. Informations relatives au bilan	5
2.1. Actif	5
2.1.1. Tableau de variations des immobilisations	5
2.1.2. Immobilisations incorporelles	5
2.1.2.1. Principaux mouvements	6
2.1.3. Immobilisations corporelles	6
2.1.3.1. Principaux mouvements	6
2.1.3.2. Crédit-bail	6
2.1.4. Immobilisations financières	7
2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières	7
2.1.5. Tableau de variations des amortissements	7
2.1.5.1. Méthode d'amortissement	8
2.1.6. Evaluation des stocks	8
2.1.7. Créances	9
2.1.8. Détail de l'actif circulant	10
2.1.9. Produits à recevoir	10
2.1.10. Charges constatées d'avance	10
2.1.11. Valeurs mobilières de placements	11
2.2. Passif	12
2.2.1. Fonds associatifs	12
2.2.2. Provisions pour risques et charges	13
2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges	14
2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	15
2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi	16
2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectés	16
2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés	17
2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés	18
2.2.5. Etat des dettes	18
2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés	18
2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales	19
2.2.8. Charges à payer	19
2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan	19
2.3. Tableau de suivi des legs	19
3. Informations relatives au compte de résultat	20
3.1. Compte de résultat	20
3.1.1. Ventilation des produits d'exploitations	20
3.1.2. Charges et produits exceptionnels	20
3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles	21
3.1.4. Ventilation de l'effectif moyen des permanents	22

3.2. Contributions volontaires en nature	22
3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)	22
3.4. Crédit-Bail	22
3.5. Certification du nombre d'adhérents	23
3.6. Engagements hors bilan	23
3.6.1. Engagements reçus	23
3.6.2. Engagements donnés	23
4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	24
4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER	24
4.1.1. Définition des missions sociales	24
4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public	24
4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux Campagnes d'Appel à la Générosité du Public	24
4.2. Informations sur les ressources	25
4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	25
4.2.2. Autres fonds privés	25
4.2.3. Subventions et autres concours publics	25
4.2.4. Autres produits	26
4.2.5. Reprises de provisions	26
4.2.6. Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	26
4.3. Informations sur les emplois	27
4.3.1. Règles d'affectation des coûts directs et indirects	27
4.3.2. Missions sociales (actions réalisés directement et versements à d'autres organismes)	28
4.4. Frais de recherche de fonds	28
4.5. Frais de fonctionnement	28
4.6. Frais de Personnel	29
4.7. Dotations aux provisions	29
4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées	29
4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public	30
4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées	30
4.11. Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées	30
4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public	31
4.13. Evaluation des contributions en nature	31
Synthèse du compte d'emploi des ressources	32
Détail du compte d'emploi des ressources	33



1.Faits majeurs de l'exercice

1.1.Principaux évènements de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Le comité a reçu le 31 décembre 2013 un virement de 60 000 € d'un office notarial de Haute-Corse, représentant le solde du prix de vente de biens immobiliers formant partie d'un legs.

La gestion du dossier a été transférée au service des legs du siège national de la ligue contre le cancer et le dossier ouvert est toujours en litige.

En effet, par jugement en date du 1^{er} décembre 2015 le Tribunal de Grande Instance de BASTIA a dit que la demande aux fins d'interprétation du testament, d'affectation de l'intégralité du legs particulier au comité de Haute-Corse et d'envoi en possession est irrecevable et mal fondée.

La Ligue nationale contre le cancer a décidé de ne pas faire appel de la décision et d'archiver le dossier.

Dans le respect du principe de prudence et dans l'attente des instructions du siège national, il a été décidé de laisser la somme reçue au passif du bilan dans le compte «Créditeurs Divers».

A ce jour, le sort de ce leg n'est toujours pas définitivement validé.

1.2.Principes comptables et dérogation

1.2.1.Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2.Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements CRC 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Le CER est établi conformément au règlement CRC n°2008-12.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2.3. Changements de méthode

1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation

Aucun changement de méthode de comptabilisation n'est intervenu au cours de l'exercice.



1.2.4.Dérogation comptable

La cotisation de 10% que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 30 mars 2020 ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour fin février 2020.

1.3.Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2.Informations relatives au bilan

2.1.Actif

2.1.1.Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

<i>Rubriques (en euros)</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	278,00	990,00		1 268,00
Immobilisations corporelles	3 850,86	823,31		4 674,17
Immobilisations financières				-
TOTAL	4 128,86	1 813,31	-	5 942,17

2.1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.



2.1.2.1. Principaux mouvements

Principales acquisitions effectuées par l'association au cours de l'exercice :

- Néant

Principales sorties (cédées, mises au rebut...) effectuées par l'association au cours de l'exercice :

- Néant

2.1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1. Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

- Néant

Les principales sorties d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Néant

2.1.3.2. Crédit-bail / leasing

- Néant



2.1.4. Immobilisations financières

- Néant

2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières

- Néant

2.1.5. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

<i>Rubriques (en euros)</i>	<i>Amortissements cumulés au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Amort.immob. incorporelles	278,00	86,90		364,90
Amort.immob.corporelles	3 558,11	261,19		3 819,30
TOTAL	3 836,11	348,09	-	4 184,20



2.1.5.1. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	Mode Linéaire	DUREE
Logiciel	"	5
Terrain	"	-
Bâtiment structure	"	50
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité	"	25
Bâtiment façade & ravalement	"	15
Bâtiment chauffage	"	15
Bâtiment plomberie & électricité	"	25
Bâtiment menuiseries extérieures	"	25
Bâtiment ascenseur	"	20
Bâtiment peinture & revêtement des sols	"	15
Aménagement & agencements des bureaux	"	10
Aménagement des bureaux chauffage	"	15
Aménagement des bureaux plomberie	"	25
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures	"	25
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol	"	15
Matériel de Bureau	"	3
Matériel de Transport	"	4
Conteneurs	"	3
Matériel Informatique	"	3
Mobilier de Bureau	"	5

2.1.6. Evaluation des stocks

Les produits destinés à la vente (lithographie, tee-shirt, porte-clés, etc...) sont évalués selon la méthode du dernier coût d'achat connu.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

La documentation ainsi que les calendriers ne sont pas appréhendés dans les stocks. Ils font l'objet d'une comptabilisation en charges de l'exercice.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieure au prix de revient, une dépréciation est calculée et comptabilisée.

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.



2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	Montant brut (en euros)	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	-		
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts (1)	-		
Autres	-		
Créances de l'actif circulant	6 301,27	6 301,27	
Créances clients et comptes rattachés	441,00	441,00	
Autres	5 163,00	5 163,00	
Charges constatées d'avance	697,27	697,27	
TOTAL	6 301,27	6 301,27	-

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice
et dont prêts récupérés en cours d'exercice

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours



2.1.8. Détail de l'actif circulant

Créances (en euros)	Montant brut	Degré d'exigibilité des créances		
		à moins 1 an	entre 1 an et 5 ans	à plus 5 ans
Actif circulant				
Usagers et comptes rattachés	441,00	441,00		
Personnel	-			
Sécurité Sociale et autres organismes	-			
Etat et autres collectivités publiques	2 980,00	2 980,00		
Legs et dons à recevoir du Siège	2 183,00	2 183,00		
Legs et donations en cours (RUP)	-			
Débiteurs divers				
Autres créances		-		
Produits à recevoir		-		
Charges constatées d'avance	697,27	697,27		
TOTAL	6 301,27	6 301,27	-	-

2.1.9. Produits à recevoir

- Produits à recevoir du BN subvention : néant

TOTAL

Néant

2.1.10. Charges constatées d'avance

- Contrat de location machine à affranchir21.90 €
- Contrat d'assurance multi risques.....450.98 €
- Contat d'assurance multi risque pro224.39 €

TOTAL

697.27 €



2.1.11. Valeurs mobilières de placements, comptes à terme et livrets

Nature des Placements (en euros)	Valeur comptable du portefeuille au 31/12 (1)	Valeur boursière au 31/12 (2)	Plus ou moins value latente (3) (3)=(2)-(1)	Provison pour dépréciation (4)=(2)<(1)	(+) Values réalisées	(-) Values réalisées
Compte : 5030 ACTIONS • Actions (investissement direct) • Actions pures (OPCVM)			0			
Compte : 5060 OBLIGATIONS • Obligations (investissement direct) • OPCVM Obligations			0			
Compte : 5070 BONS DU TRESOR & BON DE CAISSE A COURT TERME			0			
Compte : 5080 AUTRES VALEURS MOBILIERES • Sicav de Trésorerie • Fonds Commun de Trésorerie • Sicav & Fonds Communs Monétaires						
COMPTE : 512XXXXX ET 517XXXXX						
Comptes à Terme et comptes sur livrets	40 000,00					
Livrets A	77 660,14					
Livrets B						
TOTAL	117 660,14	0	0	0	0	0



2.2. Passif

2.2.1. Fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros) EXERCICE N

N° plan comptable et intitulé	A Montant au 31/12 N-1	B Diminution	C Augmentation	D Montant au 31/12 N
Fonds propres				
10220000 - Fonds de dotation (1)				-
10630000 - Fonds de réserve statutaire				-
10650000 - Fonds de réserve générale	200 785,78			200 785,78
10688400 - Fonds de réserve pour missions spécifiques				-
11000000 - Report à nouveau créditeur				-
11900000 - Report à nouveau débiteur	- 28 695,50		535,21	- 28 160,29
12000000/12900000 - Résultat de l'exercice N-1 (2)	535,21	535,21		
Résultat de l'exercice			31 579,31	31 579,31
Autres Fonds associatifs	-	-	-	-
10351000 - Legs assorties d'une condition sur biens durables				-
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				-
13100000/13900000 - Subventions d'investissement				-
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	172 625,49	535,21	32 114,52	204 204,80

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article 20 des statuts de la Ligue

(2) Résultat N-1 à affecter excédent ou déficit



2.2.2. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.



2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en euros)	<u>Provisions</u> Au début de l'exercice	<u>Augmentations</u> Dotations de l'exercice	<u>Diminutions</u> Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice	Informations sur les provisions (*)
	CN° : 15	CN° 681500	Provisions utilisées CN° 781500		
15110000 provision pour litige				-	
15160000 provision pour risque d'emploi				-	
15180000 autres provisions pour risques				-	
15300000 provision pour pension et obligations similaires	370,00	399,00		769,00	VOIR § 2.2.3 suivant
TOTAL	370,00	399,00	-	769,00	

(*) Informations sur les passifs éventuels ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations



2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

<i>Engagements retraites</i>	<i>Provisionné</i>	<i>Non provisionné</i>	<i>Total</i>
Indemnité de départ à la retraite	769,00		769,00

- Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :

Le calcul ne résulte pas d'une évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite retenu est de 63 ans.
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.
- Taux de charges sociales et fiscales est celui calculé pour les congés à payer : taux 2019 25,01 %



2.2.4.Fonds dédiés – Tableaux de suivi

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

2.2.4.1.Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées (en euros)

COMPTE 19402000: SUBVENTIONS			Cpt 19402	Cpt 7894					Cpt 7894	Cpt 19402			
ORGANISME	NATURE	PRESTATAIRES	REPORT	REPRISE 2019	SOLDES EXOS PRECEDENTS				SOLDE FONDS	FOND 2019	REPRISE 2019	SOLDE FONDS	SOLDE FINAL
			SOLDES	S/FONDS	FOND 2015	FOND 2016	FOND 2017	FOND 2018	SUR EXO.		S/FONDS EN	EXO EN	
			PRECEDENTS	PREC.					PREC.	COURS	COURS		
CONSEIL GENERAL	ATELIER NUTRITION	MOUNIER	3 720,00			1 080,00	2 640,00		3 720,00	-	-	-	3 720,00
ARS MILDECA	TABAC COLLEGES/LYCEES	SAIN	3 110,00	3 110,00					-	4 800,00	2 990,00	1 810,00	1 810,00
ARS MILDECA	TABAC PRECARITE	SAIN	6 800,00	3 200,00				3 600,00	3 600,00	8 420,00	3 500,00	4 920,00	8 520,00
CTC	TABAC 12-25 ANS	SAIN	-						-	-	-	-	-
PRAMCA - IREPS	GROUPE PAROLE BALAGNE	LENCLOS	1 459,31	1 459,31					-	2 300,00		2 300,00	2 300,00
PRAMCA - IREPS	GROUPE PAROLE CORTE	FLAUSSE	2 000,00					2 000,00	2 000,00			-	2 000,00
PRAMCA - IREPS	GROUPE PAROLE GHISO.	VITTORI	2 000,00	1 500,00				500,00	500,00	2 300,00		2 300,00	2 800,00
PRAMCA - IREPS	GROUPE PAROLE BASTIA	FRANQUET	-						-	2 300,00		2 300,00	2 300,00
TOTAL			19 089,31	9 269,31					9 820,00	20 120,00	6 490,00	13 630,00	23 450,00



2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés (en euros)

Situations Ressources	Montant initial		Affectation initiale (1)	Fonds à engager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours de l'exercice (7895 ou 7897)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
	Année	Montant					
Dons manuels							
Dons dédiés Journée CFA	2015	4 617,50	Aide aux malades (soins de supports)	2 117,11			2 117,11
							-
							-
							-
							-
							-
							-
<i>sous-total</i>		4 617,50		2 117,11	-	-	2 117,11
Legs et donations							
							-
							-
							-
							-
							-
<i>sous-total</i>			-	-	-	-	-
TOTAL		4 617,50	0	2 117,11	-	0	2 117,11

(1) Affectation exemple : recherche



2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

- Néant

2.2.5. Etat des dettes

Emprunts obligataires convertibles	-			
Autres emprunts obligataires	-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-			
Emprunts et dettes financières divers	-			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 776,03	13 776,03		
Dettes fiscales et sociales	8 633,21	8 633,21		
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés	-			
Autres dettes	64 734,00	4 734,00	60 000,00	
Legs et donations en cours (RUP)	-			
Produits constatés d'avance	-			
TOTAL	87 143,24	27 143,24	60 000,00	-

2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés

- Comptes fournisseurs 4.098,58 €
 - Comptes factures non parvenues... 9.677,45 €
- TOTAL 13.776,03 €**



2.2.7.Détail des dettes fiscales et sociales

- Organismes sociaux
 - URSSAF /Pole Emploi 549.00 €
 - Caisse de retraite 116.95 €
 - Mutuelle..... 112.44 €
 - TOTAL 778.39 €**

- Taxes dues sur les rémunérations
 - Taxe formation continue..... 330.82 €
 - TOTAL 330.82 €**

- Dettes concernant les congés payés
 - Dettes congés à payer 1.497.76 €
 - Prov. charges sociales s/dettes congés à payer..... 374.44 €
 - TOTAL 1.872.20 €**

- Dettes fiscales
 - Etat – charges à payer 5.644.80 €
 - TOTAL 5.644.80 €**

2.2.8.Charges à payer

- Dons à reverser au siège 4.734.00 €
- TOTAL 4.734.00 €**

2.2.9.Autres informations significatives relatives au bilan

Poste Autres Dettes 60 000 € voir § 1.1.Principaux évènements de l'exercice.

2.3.Tableau de suivi des legs

- Néant



3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Compte de résultat

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	Montant
Vente.....	2.320.00€
Prestations de services et produits d'activités annexes	37.909.04 €
Subventions et parrainage.....	52.220.00 €
Cotisations	4.752.00 €
Dons.....	76.254.10 €
Legs et donations	0 €
Transfert de charges.....	0 €
Autres produits.....	988.12 €.
TOTAL	174.443.26 €

3.1.2. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel est de 0 €

Il se compose de produits exceptionnels d'un montant de 0 Euros
Correspondant à :

-

Et de charges exceptionnelles d'un montant de 0 Euros
Correspondant à :

-



3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

COMITE HAUTE CORSE Synthèse 2019	A Nombre de personnes	B Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	C Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	D Valorisation en termes monétaires (2)
ADMINISTRATEURS ELUS Ne seront pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne seront pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes etc....	18			
BENEVOLES "ADMINISTRATIFS" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	1	21	0,01	316,05
BENEVOLES DE TERRAIN (y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales) - Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc.... - Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions... - Organisation de manifestations - Communication, démarches auprès des médias - Ventes au profit du CD - Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) - Quête sur la voie publique ou à domicile - Démarches auprès des notaires, des entreprises... - Autres.	10	714,00	0,43	10 745,70
AUTRES	0		-	-
TOTAUX	29	735,00	0,45	11 061,75

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,05 € (équivalent temps plein x 15,05 €), ou renseigné par le calcul de GABES



3.1.4.Ventilation de l'effectif moyen des permanents

PERMANENTS	Nombre de personnes	nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	1,00	1 820,00	1,00
Personnel mis à disposition			0
CES et/ou Autres...			0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

3.2.Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Benevolat	Voir détail dans rubrique 3.1.3 ci-dessus	11 061,75
Abandon de frais par les adhérents	Selon note de frais et justificatifs	1 205,28
Dons marchandises pour manifestations	Sur la base d'un bon de livraison ou d'une facture	2 218,41
TOTAL		14 485,44

L'ensemble des contributions volontaire en nature qui ont pu faire l'objet d'une valorisation est comptabilisé en compte de classe 8.

L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC.

3.3.Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées

- Néant

3.4.Crédit-bail

- Néant



3.5.Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à

594 membres

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Signature du président du Comité Départemental de la Haute-Corse

Marc GERMAIN



3.6.Engagements hors bilan

3.6.1.Engagements reçus

- Néant

3.6.2.Engagements donnés

- Néant



4.Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

4.1.Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

4.1.1.Définition des missions sociales

ACTIONS DE RECHERCHE

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.»

ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES

« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

ACTIONS DE FORMATION

« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

4.1.2.Définition des ressources collectées auprès du public

RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

«Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique

4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public

- Néant



4.2. Informations sur les ressources

4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Montant en Euros
Manifestations	37 909,04
Ventes (dont abonnement à vivre)	2 320,00
Prestations et autres ventes	
Activités de récupération	
Produits financiers	
Autres produits affectés aux missions sociales	-
TOTAL	40 229,04

4.2.2. Autres fonds privés

Cette rubrique regroupe le mécénat et le parrainage.

L'ensemble de ces ressources est principalement affecté aux missions sociales.

AUTRES FONDS PRIVÉS	Montant en Euros
Mécénat	2 000,00
Parrainage et recherche partenariat	
TOTAL	2 000,00

4.2.3. Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe l'ensemble des subventions publiques reçues par l'association. Elles sont affectées aux missions sociales ou au fonctionnement de l'Association.

SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	Montant en Euros
Etat	
Cee	
Collectivités locales	20 400,00
Autres organismes	10 200,00
Autres subventions affectées aux missions sociales	21 620,00
TOTAL	52 220,00



4.2.4. Autres produits

AUTRES PRODUITS	Montant en Euros
Cotisations	4 752,00
Autres produits d'activités annexes et prestations	988,12
Transfert de charges	-
Produits financiers	730,91
Produits exceptionnels	
TOTAL	5 740,12

4.2.5. Reprises de provisions

Néant

4.2.6. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	Montant en Euros
Report de ressources sur subventions affectées	15 759,31
Report de ressources sur dons manuels affectés	
Report de ressources sur legs & donations affectés	
TOTAL	15 759,31



4.3. Informations sur les emplois

4.3.1. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

Définition des coûts directs et indirects :

Les charges directes sont inscrites selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préétablie. La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante :

30 % répartis aux frais d'appel aux dons sur la base du total des heures de travail effectuées par l'unique salariée pendant l'année et en fonction du temps passé à la saisie sur sysmarlig (30 %) le reste étant affecté aux frais de fonctionnement (70%) et garde un caractère permanent.

Cette méthodologie a été validée par le Conseil d'Administration en date du 22 mars 2010.

CHARGES INDIRECTES REPARTIES	Total	Missions Sociales	Frais d'Appel	Frais de fonctionnement
Loyer				
Assurance				
Electricité & eau				
Téléphone				
Affranchissement				
Salaires et Charges	25 851,76		7 755,53	18 096,23



4.3.2.Missions sociales (actions réalisées directement et versements à d'autres organismes)

MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE	Montant en Euros
Actions pour les malades	52 425,00
Actions d'Information, Prévention, Dépistage	15 635,79
Actions de Formation	-
Actions de Recherche	
Actions Autres	4 734,00
TOTAL	72 794,79

4.4.Frais de recherche de fonds

Il s'agit des frais d'appel à la générosité du public, ainsi que les frais de recherche des autres fonds privés, pour un montant de 15.873.30 euros

4.5.Frais de fonctionnement

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	Montant en Euros
Frais d'information et de communication	2 871,50
Frais de gestion	36 883,15
Frais formation administrative	
Impôts et taxes	330,82
Cotisation statutaire 10%	9 578,72
Charges financières	154,80
Dotations aux amortissements	348,09
Charges exceptionnelles	-
TOTAL	50 167,08



4.6.Frais de Personnel

L'ensemble des frais de personnel sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition, sous les rubriques suivantes :

- Actions en direction des maladeseuros
- Actions d'information de prévention et de dépistageeuros
- Actions de formationseuros
- Actions de recherche.....euros
- Communicationeuros
- Frais d'appel aux dons et legs 7.724.04 euros
- Frais de fonctionnement 18.127.72euros

4.7.Dotations aux provisions

NEANT

4.8.Engagements à réaliser sur ressources affectées

ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	Montant en Euros
Engagement à réaliser sur subventions affectées	20 120,00
Engagement à réaliser sur dons manuels affectés	
Engagement à réaliser sur legs donations affectés	
TOTAL	20 120,00



4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

REGISTRE DES IMMOBILISATIONS								
Date de l'acquisition	Nature de l'immobilisation	Compte	Montant Br	Amort. Antérieurs	VNC DEBUT PERIODE	DAP	VNC FIN DE PERIODE	SORTIE
24/02/2014	2 ARMOIRES HAUTE RIDEAUX GRISE	21841000	861,06	835,22	25,84	25,84	0,00	
28/03/2015	PROBOOK HP 450G2	21831000	759,00	759,00	0,00		0,00	
28/03/2015	PACK MS OFFICE PRO PC HD500	20500000	139,00	139,00	0,00		0,00	
28/03/2015	PACK MS OFFICE PRO PROBOOK 450	20500000	139,00	139,00	0,00		0,00	
28/03/2015	IMPRIMANTE LASER HP LJ PRO 200	21831000	394,80	394,80	0,00		0,00	
28/03/2015	PC HD500Go + ECRAN LED	21831000	858,00	858,00	0,00		0,00	
08/07/2015	DERMOGRAPHE SAPHIR CFA2B	21843000	600,00	521,67	78,33	78,33	0,00	
27/06/2016	FEUTEUIL CUIR NOIR SECRETAIRE	21841000	378,00	189,42	188,58	75,60	112,98	
02/07/2019	BUREAU + CAISSON	21841000	823,31	0,00	823,31	81,42	741,89	
22/07/2019	EVOLUTION PC VERS WINDOWS 10	20500000	990,00	0,00	990,00	86,90	903,10	
							0,00	
TOTAL			5 942,17	3 836,11	2 106,06	348,09	1 757,97	

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

4.11. Report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées.

Le solde disponible des ressources collectées auprès du Public non affectées et non utilisées au 31 décembre s'élève à 27.968.79 €.

Ce dernier correspond au cumul du report des ressources au 1^{er} janvier 2019 de 0 €, des ressources collectées auprès du Public au cours de l'exercice, 115.214.05 € corrigé de la variation des fonds dédiés collectés auprès du Public de 0,00 € et diminué des emplois financés par les ressources collectées auprès du Public 87.245.26 €.

Ce solde sera reporté à l'ouverture de l'exercice suivant.



4.12.Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public

Il s'agit de la variation des fonds dédiés sur dons affectés et sur legs affectés par les tiers financeurs. Cette variation s'élève à 0,00 €, dont 0,00€ d'engagement, et 0,00 € de reprises d'engagement sur ressources affectées (cf tableau 2.2.4.2)

4.13.Evaluation des contributions volontaires en nature

(Cf. 3.1.3 et 3.2)

La répartition est faite par nature et par affectation analytique, suivant les postes « missions sociales », « frais de recherche de fonds », et les « frais de fonctionnement»

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en euros)	Bénévolat	Prestations en nature	Dons en nature
Missions Sociales	7 720,66	1 205,28	2 218,40
Frais de recherche de fonds	5 243,47		
Frais de fonctionnement	1 521,33		
TOTAL	14 485,46	1 205,28	2 218,40

